

## EPCI DU BASSIN DE LANDRES

### EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

### du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

du **05 FEVRIER 2015**

L'an deux mille quinze, le mercredi cinq février à vingt heures au Foyer Municipal de Mercy le Bas, le Conseil Communautaire de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale du Bassin de Landres était assemblé en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LEON.

#### COMMUNES MEMBRES DE L'E.P.C.I. :

##### Etaient présents :

Commune d'**AVILLERS** : Mme CAPELLINI  
Commune de **BOULIGNY** : MM. KINTZINGER, DONETTI, RIGOLET, FISCHESSE, BERNARDI  
Commune de **DOMPRIX** : M. FISCHESSE  
Commune de **JOUDREVILLE** : M. LEON  
Commune de **LANDRES** : M. CECCATO  
Commune de **MERCY LE BAS** : MM. PEDESINI, KOSINSKI  
Commune de **PIENNES** : MM. MARIUZZO, COUJOUR, MARASSE, MAZZOCCO  
Commune de **TRIEUX** : MM. GOURY, MASCELLI, MIRJOLET, SABBA  
Commune de **TUCQUEGNIEUX** : MM. STACHOWIAK, WAWRZYNIAK, GAYCHET, FRETTE, CARLI

##### Etaient représentés :

Commune de **BOULIGNY** : M. BRUSCO représentée par Mme KINTZINGER  
Commune de **JOUDREVILLE** : Mme CROCIATI représentée par M. LEON  
Commune de **PIENNES** : Mme TYL représentée par M. MARASSE

##### Etaient absents (excusés) :

Commune de **MAIRY-MAINVILLE** : M. KUEN  
Commune de **XIVRY-CIRCOURT** : M. SCHNEIDER

Secrétaire de séance : Mme KOSINSKI

DEPARTEMENT :  
Meurthe-et-Moselle

ARRONDISSEMENT :  
Briey

CANTON :  
Audun le Roman

Délégués en exercice : 29

Présents : 24

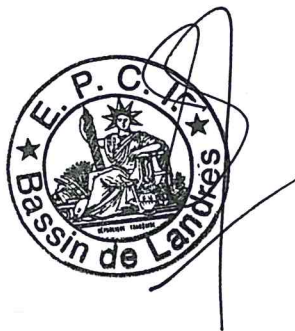
Votants : 27

Le Président certifie que le Conseil  
Communautaire a été convoqué le  
28/01/2015

Date de publication : 06/02/2015

Envoi en Sous-Préfecture : 06/02/2015

Le Président  
Jean-Marc LEON



Le Président  
Jean-Marc LEON

Vu le projet d'aménagement de la voirie communautaire dans la traverse d'Avillers,

Considérant que le SDE 54 peut intervenir sur le financement de l'enfouissement des réseaux électriques,

Vu le programme des travaux et le coût prévisionnel de l'enfouissement des réseaux secs,

Après avoir entendu Madame le Maire d'Avillers,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- De solliciter la participation du SDE 54 sur la partie enfouissement des réseaux électriques sur l'année 2015, pour l'opération aménagement de la Traverse d'Avillers Tranche 1
- De solliciter l'autorisation d'engager les travaux par anticipation
- D'autoriser le Président à signer la demande de subvention.



Extrait certifié conforme,  
Le Président  
Jean-Marc LEON